



www.ville-thann.fr

#6

Juin 2023

Ville
de demain

Vivre à THANN



Bulletin Municipal

Ville de
Thann

FOURNI-THUR

Papeterie, fournitures de bureau,
cartouches informatiques,
bureautique, mobilier...



Magasin : 71 faubourg des Vosges
68 800 THANN - 03 89 38 74 85
www.fourni-thur.fr

Bijouterie

Horlogerie

ELEGANCE BIJOUX

13 Rue du Général de Gaulle
68800 THANN
Tél. 03.89.37.80.43
Réparations bijoux & montres - Devis gratuit

Les horaires : lundi fermé / Mardi au vendredi : 9h00 à 12h00 14h00 à 18h30 /
Samedi : 9h00 à 12h 14h à 17h00

L'Atelier de Frédérique
03 89 37 80 30

Sublimez votre image

31, Place De Laitre De Tassigny 68800 THANN

Lundi de 10h à 18h, du mardi au vendredi de 8h30 à 18h30,
samedi de 8h à 16h

— COIFFEUR STYLISTE —

DEXERIS

conseils

Expertise comptable

Thann - Mulhouse - www.dexeris.fr - 03 89 37 12 08

alain-hoffarth.fr



Services Funéraires

Alain Hoffarth

Prochainement
OUVERTURE
de l'Espace Funéraire
de la Vallée de Thann à
Aspach-Michelbach

Pompes funèbres • Contrat Obsèques • Marbrerie
Cérémonie civile personnalisée • Crématorium • Chambres funéraires

18 rue du 7 août - 68800 THANN - 03 89 26 23 73

Chères Thannoises, chers Thannois,

L'été arrive à grands pas et c'est une saison qui offre toujours l'occasion pour les familles et les amis de se retrouver pour des événements festifs et conviviaux.

La Ville de Thann, malgré le contexte économique contraint de 2023, a souhaité maintenir ces temps privilégiés pour nos habitants, nos touristes. Le programme sera de nouveau de qualité et permettra à chacun de trouver des moments de détente, qu'ils soient sportifs ou culturels. Je vous invite à découvrir nos propositions de sorties à travers ce 6^{ème} numéro de notre bulletin municipal

Passée cette période estivale, plusieurs projets verront le jour à travers le programme « petites villes de demain ». Certaines actions sont déjà finalisées comme l'ouverture de la micro-folie à la médiathèque intercommunale Jean-Pierre BAEUMLER, ou encore la sécurisation piétonne de l'école élémentaire du Bungert, l'ouverture d'une librairie au centre-ville...

D'autres projets arriveront à l'automne après la signature de l'opération de revitalisation du territoire (O.R.T.) mi-juillet avec les services de l'État.

Cette ORT donnera les moyens à la Ville de Thann de redynamiser notre centre-ville avec à court terme, l'aménagement de la circulation Rue du Général de Gaulle, d'une nouvelle signalétique pour donner de la visibilité à notre beau patrimoine tel que le Rangen, l'Engelbourg... et ainsi améliorer le cadre de vie de notre ville. 46 fiches actions ont été rédigées pour répondre aux besoins et attentes des habitants et impulser une nouvelle attractivité à la Ville.

« Petites Villes de Demain » donnera également une large place à vous, Thannois, pour rénover vos biens immobiliers avec une forte participation financière de nos partenaires, pour modifier vos modes de chauffages, ravalier vos façades ou renforcer les isolations thermiques, avec pour objectif d'offrir un parc immobilier décent dans l'hyper centre plus particulièrement.

Le mois de septembre verra aussi l'arrivée de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (I.F.S.I.) à l'école Helstein, une belle opportunité pour la Ville. Les élèves des écoles primaires bénéficieront en parallèle de locaux neufs et ce grâce à l'investissement en régie de nos agents municipaux.

La 2^{ème} partie de l'année 2023 s'annonce dense et passionnante pour l'équipe municipale afin de servir au mieux les thannois, qui verront au fur et à mesure des actions, une modification du centre-ville dans un grand nombre de domaines.

J'aurai certainement l'occasion de vous rencontrer lors de nos différents événements et évoquer avec vous ces projets divers et variés.

Toute l'équipe municipale, adjoints, délégués et conseillers municipaux, se joint à moi pour vous souhaiter d'ores et déjà un bel été, de nouvelles découvertes et profitez de vos vacances !

Gilbert STOECKEL
Maire de Thann
Vice-Président de la CCTC

Comment nous contacter

- En vous rendant à la mairie : 9-11 Place Joffre.
La mairie est ouverte : le lundi de 13h30 à 17h, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
- Par mail : contact@ville-thann.fr
- Par courrier : Mairie de Thann 9-11 Place Joffre - 68800 Thann
- Par téléphone : 03 89 38 53 00
- Retrouvez-nous également sur notre site internet : ville-thann.fr, Facebook et Instagram.

Conception : Auctavia Communication - auctavia.fr

Directeur de la publication : Gilbert STOECKEL

Conseil : Catherine PERY, Conseillère municipale déléguée à la Communication

Impression : Publi H, certifié imprim'vert, imprimé sur papier 100% recyclé, dépôt légal n°1668

Crédits photos : Ville de Thann, SplitScreen, Guillaume CHAUVIN, Yann YILDIZ



Sommaire

3	_ Edito
4 - 5	_ Dossier : « École »
6 - 7	_ Projets et Travaux
8 - 9	_ Commerces & entreprises
10	_ Social
11	_ Citoyenneté
12	_ Environnement
13	_ Démocratie Participative
14	_ Personnel
15	_ Mairie
16 - 17	_ Culture - Animations
18 - 19	_ Agenda
20 - 21	_ Retour en images
22	_ Tribune d'expression

Dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain » la Municipalité a ouvert une réflexion sur le devenir des bâtiments municipaux.



La vétusté et la baisse des effectifs de certaines écoles et l'augmentation du coût des énergies ont convaincu les élus de réattribuer les espaces.

Une nouvelle carte scolaire a donc été proposée à la suite de la décision de fermer les écoles du Helstein et Steinby dès la prochaine rentrée de septembre.

Les élèves de ces dernières intégreront une nouvelle école à proximité de leur domicile et une antenne de l'IFSI (Institut de Formations en Soins Infirmiers) ouvrira ses portes en septembre 2023 dans les anciens locaux de l'école maternelle du Helstein. Cette réorganisation nécessitait les travaux de réaménagement suivants.

Des travaux de rénovation au Bungert

Au Bungert se sont 3 nouvelles classes dont une classe ULIS qui intégreront les effectifs. L'arrivée de ces classes en provenance du Steinby ont nécessité des travaux dans l'école. Trois nouvelles salles de classe ont été créées et ce sont les équipes de Centre Technique Municipal qui ont été sollicitées pour cette réalisation.

Les employés de la Ville ont remis à neuf l'électricité et l'éclairage de ces locaux, un faux plafond a été installé pour habiller le réseau électrique. Les murs ont été rafraîchis et le parquet entièrement rénové pour garantir des conditions de travail optimales aux élèves et enseignants.



Écoles



Un cheminement sécurisé au Bungert

Un cheminement sécurisé au Bungert

En raison de l'augmentation des effectifs à l'école du Bungert à la suite de la répartition de la nouvelle carte scolaire, la municipalité a souhaité sécuriser les trajets des écoliers dans le parking du Bungert, en condamnant l'entrée des véhicules rue Anatole JACQUOT, au niveau du parking des pompiers.

Des travaux de barriérage ont aussi été réalisés en régie à hauteur de 20 000 €. Désormais, en empruntant le cheminement sécurisé le long du parking, les piétons venant du centre-ville peuvent se rendre à l'école sans croiser de véhicules.

De nouvelles salles de classe au Blosen

Au Blosen, une nouvelle classe s'ajoute à l'effectif de la maternelle, soit un total de cinq classes en septembre 2023. Du côté de l'école élémentaire, une nouvelle classe est également intégrée dans les effectifs.

Dans ce contexte, trois salles de classe ont été rénovées sur le site du Blosen. L'équipe technique municipale a été chargée de ces travaux en régie.



Une collaboration pour le confort des enfants

Les écoles concernées ont donc connu de profonds changements. L'ensemble des étapes a été présenté aux différents directeurs d'écoles qui ont été associés à la démarche de rénovation.

Dès la fin de l'année de scolaire, les services techniques procéderont au déménagement du mobilier et à l'implantation des salles. Les opérations préparatoires ont été réalisées en présence des élèves. Il est important de souligner la bonne cohabitation durant cette période entre le personnel municipal et le corps enseignant.

Des ajustements seront éventuellement nécessaires à la rentrée prochaine et la Ville de Thann restera attentive et en lien avec

les différents acteurs pour que les élèves puissent évoluer et apprendre dans les meilleures conditions possibles.

Une phase pédagogique a permis à deux classes de CP et CM2 de découvrir l'ampleur du projet et d'aller à la rencontre des agents techniques au moment des travaux sur le parking.

Dans un deuxième temps, pour aller plus loin, ils ont visité les ateliers du Centre Technique Municipal.

L'occasion pour eux de découvrir les coulisses où démarre le travail des agents communaux. Espaces verts, mécanique, électricité, menuiserie et logistique ont ouvert leurs portes pour présenter leur espace de travail et expliquer les grandes lignes de leur métier en partageant leur savoir-faire. Peut-être, ont-ils suscité des vocations chez ces citoyens de demain.

L'Inspection Académique déménage au Bungert

L'inspection Académique, auparavant au Steinby, a été déplacée fin mai à l'école du Bungert.

Pour ce faire, des travaux de rénovation, toujours en interne, ont été réalisés au premier étage de l'établissement, pour l'aménagement d'une salle qui a été divisée en trois bureaux accueillant l'Inspection Académique.

Réorganisation de l'utilisation des salles au Bungert

L'école du Bungert accueille par ailleurs 10 associations culturelles et les nouveaux aménagements scolaires ont également impacté sur le fonctionnement des associations présentes.

Un nouveau planning d'occupation des salles a été réfléchi et soumis aux associations pour leur permettre de poursuivre leurs activités, tout en libérant des locaux pour les cours scolaires.



Une antenne de l'IFSI arrive à Thann

La dernière phase de ce projet débutera en juillet 2023, avec l'accueil d'une nouvelle antenne de l'IFSI.

Pour cela, la Ville a prévu le déplacement du matériel et du mobilier scolaire présent au Helstein pour laisser place aux 40 étudiants attendus la 1^{ère} année et 120 d'ici 3 ans. Ce projet donne de nouvelles perspectives de formations et apportera une dynamique à la ville, pour le commerce local, l'habitat avec l'installation d'une partie des étudiants sur le ban communal.

L'hôpital profitera par ailleurs de la technicité de ces futurs soignants lors des stages. À terme, une partie de ces professionnels pourraient exercer, ou s'installer sur le territoire et y renforcer la présence des soignants.



! Petites Villes de Demain, une convention pour revitaliser le territoire

Dans le cadre du programme « PETITES VILLES DE DEMAIN », élus, partenaires, acteurs du territoire, agents, travaillent de concert afin d'apporter au territoire de Thann les outils et moyens nécessaires permettant de rendre la ville attractive, dynamique et attirante.

Le programme « Petites villes de demain » doit permettre aux petites centralités d'accélérer leur transformation pour répondre à leurs enjeux actuels et futurs.

La collectivité s'engage à élaborer et à mettre en œuvre un projet de territoire qui s'inscrit au sein d'une convention d'opération de revitalisation de territoire (ORT). Cette dernière sera effective à partir de juillet 2023, date de signature, et ce pour une durée de cinq ans (2023-2028).

Le programme « Petites villes de demain » se déploie autour de 5 orientations stratégiques inscrites au sein de la convention ORT.

- > **Orientation 1 :**
Permettre une offre attractive de l'habitat en hypercentre grâce à la réhabilitation et à la restructuration ;
- > **Orientation 2 :**
Favoriser un développement économique équilibré et diversifié ;
- > **Orientation 3 :**
Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public ainsi que le patrimoine urbain, paysager et architectural ;
- > **Orientation 4 :**
Développer l'accessibilité, la mobilité et repenser la stratégie de stationnement.
- > **Orientation 5 :**
Améliorer le cadre de vie et concourir au rayonnement culturel et touristique du territoire.

Projets & Travaux

46 actions découlent de la convention ORT et visent à redynamiser la ville de Thann. La première concrétisation a été l'inauguration de la Micro-Folie.

! Inauguration du musée numérique à la Médiathèque

Le vendredi 5 mai 2023, la Médiathèque Intercommunale de la ville de Thann a inauguré sa Micro-Folie.

Stéphane CHIPPONI Sous-Préfet du Haut-Rhin, Gilbert STOECKEL Maire de Thann, Marie BAUMIER-GURAK Adjointe à la Culture, François HORNÉY Président et Michel SORDI Vice-Président de la Communauté de Communes de Thann-Cernay ont découpé le ruban laissant place à cette nouvelle plateforme culturelle de proximité, qui comprend plusieurs pépites dont un musée numérique, véritable colonne vertébrale du projet.

Ce projet soutenu par l'État, supervisé par le Ministère la Culture et accompagné par La Villette, était le premier volet du programme « Petites villes de demain », qui vise à améliorer le cadre de vie des habitants.

En l'occurrence en leur offrant un accès aux grandes œuvres, comme l'incontournable Joconde par exemple.

Mais la Micro-Folie c'est aussi de la réalité virtuelle, lors de cette soirée, les participants ont visité Notre-Dame de Paris grâce au casque qui immerge l'utilisateur dans un univers à 360°.

L'outil est accessible tous les mercredis, vendredis et samedis en mode libre avec les collections nationales de la Villette à Paris.

Profitez-en pour découvrir seul ou à plusieurs la galerie d'art interactive composée d'œuvres d'art présentées dans plusieurs institutions et musées nationaux.





Le rempart sud de l'Engelbourg a repris forme

En raison des nombreux effondrements causés par le temps, le rempart sud des ruines de l'Engelbourg était devenu impraticable.

La restauration, sur 85 mètres, a été finalisée en avril dernier et laisse place à un chemin sécurisé et des ruines dégagées. Dans un premier temps, une épaisse végétation et une couche de 220m³ de terre ont été retirés pour laisser apparaître la partie enfouie du château. Les pierres ont été récupérées dans le but d'habiller les murs et déposées à différents endroits afin de servir d'abris pour la biodiversité installée à l'Engelbourg.

C'est sous vos pieds que la grande partie du travail a été réalisée. La maçonnerie du mur de soutènement a été relevé par l'entreprise Scherberich MH.

Sous les conseils de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles), l'entreprise a usé des techniques de maçonnerie ancestrales pour rénover le mur de 85 mètres complètement écroulé. Les pierres récupérées en amont ont servi à recouvrir le mur pour respecter les matériaux historiques et préserver l'esthétique du site.

Pour accéder à l'œil de la sorcière, les visiteurs peuvent désormais emprunter cette large voie recouverte de gravier et sécurisée par un garde-corps. Ce dernier, constitué d'un treillage très fin, solide et discret s'installe parfaitement dans l'atmosphère médiéval du monument.

Les coûts de ce chantier de restauration s'élèvent à 300 000 € HT, financés à hauteur de 40 % par la Drac, et 25 % par la Collectivité européenne d'Alsace, le reste à charge pour la Ville étant de 35 % du montant hors taxes.



L'extension du Tennis Club prend forme

La Ville de Thann s'était engagée en 2022 à construire une nouvelle extension rue du Floridor suite à l'incendie du terrain de tennis rue du Steinby.

Les travaux suivent leurs cours dans le respect des délais annoncés. L'extension en structure métallique est désormais prête et le chantier devrait prendre fin à la rentrée prochaine, après la réalisation des travaux d'intérieur.

Pour rappel, le montant des travaux s'élève à 939 900 €, sera en partie subventionné par la Région Grand Est, la Collectivité Européenne d'Alsace et indemnisé par l'assurance.





Nouveaux commerces

Le Nemrut

Contact : 03 89 74 54 12

Le restaurant-rapide Le Nemrut situé au 13 rue de la 1^{ère} Armée est repris par Erdal Tastan. Pizzaiolo de métier, il cumule de nombreuses expériences dans plusieurs pizzerias de la région mulhousienne et vous propose une nouveauté, en plus de l'ancienne carte composée de sandwichs tacos, burger, ou kebab.

Vous pourrez y déguster des pizzas et des pidés, pizza ovale d'origine turque, avec une pâte maison croustillante et fondante à la fois, garnies de produits frais. Version végétarienne aux épinards ou au soudjouk, saucisson sec à l'ail, pour les plus gourmands.



Tabac du Blosen

Contact : 03 89 37 86 72

En mars 2023, Frédéric Beaudet a repris le Bureau de Tabac du Blosen, après de nombreux travaux d'aménagement.

La boutique vous propose les services déjà connus de tabac, presse, jeux mais également toute une gamme complète de vapotage.

Le Tabac du Blosen vous ouvre ses portes au 76 rue Clémenceau, 7j/7 ainsi que les jours fériés, sauf le dimanche après-midi.



Commerces Entreprises



Sublime & Vous

Contact : 06 27 85 57 36

Esthéticienne depuis plus de 15 ans à domicile, Céline ouvre son salon de beauté et bien-être en ce début d'année au 11 rue Saint-Thiébaud.

Elle y propose une large gamme de service autour de la beauté comme l'onglerie, l'extension et le rehaussement des cils, la teinture de cils, le blanchiment dentaire, les strass dentaire et enfin le maquillage.

Vous souhaitez passer un moment de détente et faire du bien à votre corps, Céline réalise des soins du visage et du corps, le balnéo spa, la pédicure et des massages bien-être. L'entrée de sa boutique est consacrée à la vente de soin cosmétique corps, bijoux et accessoires avec une partie CBD.

Actualité commerce

Vincent Mourer,
Contact : 06 62 75 21 89

Vincent Mourer, Restaurateur en ébénisterie du Mobilier National C'est à Moosch que Vincent Mourer, Thannois vivant au Kattenbach, vous accueille dans son atelier L'éveil du bois. Ébéniste d'art depuis plus de 30 ans, il restaure avec précision et soin le mobilier de style et d'époque, en passant par les pieds de chaise cassés au Napoléon 3 à restaurer. Amoureux et perfectionniste du bois, Vincent a été consacré Restaurateur en ébénisterie du Mobilier National, notamment grâce au respect des méthodes de fabrication d'époque.



Tronox, championne de l'Innovation Technologique

La société Tronox, basée à Thann, associée à la start-up Geolith, installée à Haguenau, ont reçu le Trophée des Entreprises Alsaciennes 2023 dans la catégorie Innovation Technologique. C'est notamment grâce ce partenariat qu'une méthode décarbonée de captation du lithium a été conçue. La Ville de Thann félicite ces entreprises qui travaillent pour améliorer le cadre de vie des générations futures.



Zoom sur le site de l'association des commerçants



www.commercesthann.fr

Le site internet de l'A.C.T.E, association réunissant les commerçants, artisans, hôteliers, restaurateurs et prestataires de services, a été mis à jour. Retrouvez la liste des commerces de proximité de Thann et environs avec leurs offres et actualités. Vous pourrez également précommander vos chèques cadeaux en ligne et les récupérer au centre-ville. Un chèque cadeau de 15€ vous sera offert pour l'achat d'un chèque de 50€, profitez-en et soutenez le commerce local.

La Ville de Thann est engagée dans les actions en faveur de l'emploi

Depuis plusieurs années, les élus de la ville de Thann ont la volonté de participer à la construction d'une société plus respectueuse et solidaire en mobilisant les clauses sociales dans ses marchés publics.

Les clauses sociales reposent sur trois piliers du développement durable : l'efficacité économique, le progrès social et la protection ainsi que la mise en valeur de l'environnement.



Par le biais de l'achat public, générateur d'activité économique et d'emplois, la ville se dote d'un outil juridique pour favoriser l'accès à l'emploi et à la professionnalisation des personnes rencontrant des difficultés.

Les enjeux sont multiples. Pour la Ville de Thann, il s'agit de s'inscrire dans une dynamique sociale et économique sur un territoire en favorisant l'insertion. Pour les demandeurs d'emploi, c'est acquérir un savoir-faire, une expérience professionnelle et faciliter leur accès au marché du travail. Pour les entreprises, il s'agit de répondre à des besoins de main d'œuvre, de trouver des compétences et de former leurs futurs salariés. Les entreprises classiques, les entreprises d'insertion et les bénéficiaires de l'insertion se trouvent être, ainsi, des partenaires de notre collectivité dans la mise en œuvre de nos marchés publics.

Concrètement, les clauses sociales, consistent à réserver une partie de l'activité achetée à des personnes en difficulté d'accès à l'emploi sous forme d'heures ou sous forme de prestation d'insertion.

Un exemple avec le chantier de l'école du Bungert par Mme Samira HOMRANI, adjointe déléguée à l'action sociale, à la solidarité, au

handicap, aux aînés et aux clauses sociales : « Pour le projet de rénovation de l'école du Bungert, la Ville a réservé 280 heures de travail à des personnes en difficultés d'accès à l'emploi. La formidable implication des entreprises et de nos partenaires de l'emploi et de l'insertion a permis à des personnes en difficulté de remettre le pied à l'étrier. La clause sociale est un dispositif efficace car elle est un moyen pour aller vers une société plus inclusive, solidaire et durable, et permet de répondre en partie aux tensions de recrutement. La clause sociale favorise la rencontre entre les entreprises et les personnes en insertion professionnelle. Les clauses sociales sont donc un véritable tremplin pour l'intégration professionnelle. »

A qui s'adressent les clauses sociales ? Le public visé à travers une clause sociale est très large : cela peut être des jeunes de moins de 26 ans sans qualification, des demandeurs d'emploi de plus de 12 mois, des personnes âgées de plus de 50 ans, des bénéficiaires des minima sociaux, des travailleurs handicapés et toute personne rencontrant des difficultés particulières dans son accès ou retour à l'emploi.

Par ailleurs, la Ville de Thann peut réserver ses marchés à des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) comme cela a été le cas avec l'association PATRIMOINE et EMPLOI, dans le cadre de travaux d'entretien et de consolidation des vestiges du château de l'ENGELBOURG.

Actuellement, nous confions l'entretien des espaces verts à EPICEA.

Les élus de la ville de Thann ont la volonté de participer à la construction d'une société plus respectueuse et solidaire



Rompre l'isolement des personnes âgées et handicapées

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville souhaite améliorer le repérage des personnes isolées, qu'elles soient âgées ou handicapées, à Thann. De nombreux soutiens et aides sont possibles, mais pour pouvoir les proposer, il est indispensable de réussir à repérer ces situations ! Pour cela, nous comptons sur la solidarité thannoise pour nous aider à améliorer ce repérage essentiel !

Vous pensez à un voisin ou à un proche de Thann qui pourrait être isolé ? Vous vous sentez vous-même seul ? N'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS au 03.89.38.53.31 ou à passer en mairie pour le signaler. Une inscription sur un registre sera proposée pour bénéficier d'une veille lors des épisodes de canicule, de grand froid,



de crise sanitaire ou d'autres événements particuliers pouvant survenir de façon très locale (exemple : pollution de l'eau en 2021).

En cas d'inscription sur ce fichier du Plan d'Alerte et d'Urgence, des contacts individuels sont pris très régulièrement pour apporter conseils et assistance aux personnes.

Les thannois peuvent être concernés par ce dispositif aux conditions suivantes :

- Vivre seul dans votre domicile,
- Avoir plus de 65 ans,
- Être inapte au travail, où bénéficier d'une reconnaissance de personne handicapée
- Être isolé.

Social

SOCIAL

Des gestes et des comportements simples permettent de réduire l'impact de nos activités sur l'environnement et favorisent le vivre ensemble.



Citoyenneté

Environnement et habitat, les règles à suivre

Pour que la Ville et ses quartiers offrent un cadre de vie agréable, nous devons tous être acteurs et moteurs du respect des règles de bon voisinage et de citoyenneté. Des gestes et des comportements simples permettent de réduire l'impact de nos activités sur l'environnement et favorisent le vivre ensemble.

• Des trottoirs nettoyés

Les habitants des propriétés riveraines des voies publiques sont tenus de maintenir en bon état de propreté les trottoirs au droit de leur propriété. Ils doivent également supprimer les mauvaises herbes poussant sur ces derniers.

• Une voirie désencombrée

Les arbres, haies et plantations, doivent être régulièrement taillés et entretenus de façon à ne pas empiéter sur la voirie communale afin de ne pas gêner la circulation des piétons et automobilistes, masquer la signalisation verticale et les mâts d'éclairage public, encombrer les fils des réseaux.

Pour rappel, les arbres, haies et autres végétaux, d'une hauteur supérieure ou égale à 2 mètres doivent être plantés à une distance d'au moins 2 m de la limite séparative des voies et emprise publique. Ceux dont la hauteur est inférieure à 2 mètres doivent être plantés à une distance d'au moins 0,50 m de la limite.

• Un voisinage apaisé

Les bruits du voisinage tels que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers pouvant causer une gêne pour l'entourage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, tronçonneuse, scies électriques...) ne peuvent être effectués qu'aux jours et horaires suivants :

- Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h.
- Interdit les dimanches et jours fériés.

• Les chiens sécurisés

Le port de la laisse est obligatoire pour promener son chien dans l'espace public et est interdit dans les aires de jeux publiques, bâtiments publics et cimetières. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent impérativement porter une muselière. Il est également rappelé que pour détenir un chien catégorisé, il faut une autorisation municipale délivrée sous certaines conditions.

• Les déjections ramassées

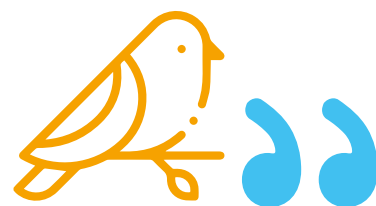
28 distributeurs de canisacs sont à disposition des propriétaires de chiens dans tous les quartiers de la ville. Ces contenants doivent impérativement être utilisés pour le dépôt des déjections de leur animal lors de sa promenade. Le non-respect de cette règle constitue une infraction passible d'une amende d'un montant de 68 euros.



Des projets pour protéger les oiseaux en ville

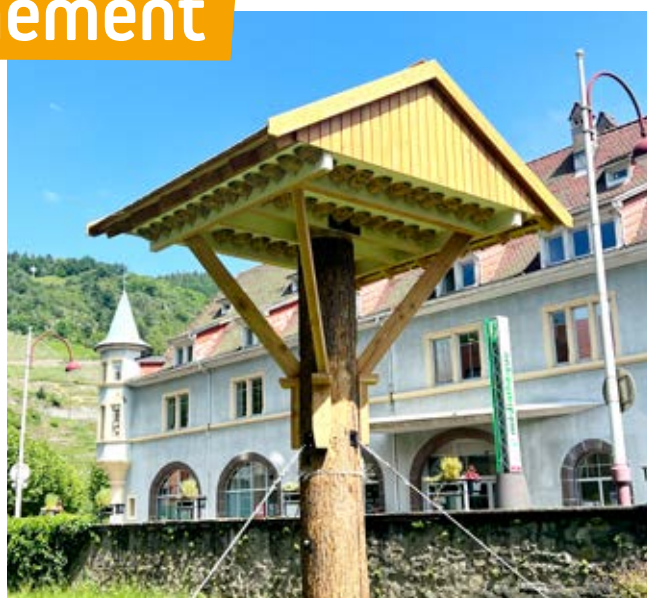
La Ville travaille depuis un an avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et ses bénévoles, pour mettre en place des aménagements favorables aux oiseaux et sensibiliser les plus jeunes à leur protection.

L'été dernier, 27 nichoirs à martinets noirs ont été installés au niveau des combles de l'école du Bungert. Ces oiseaux ont de plus en plus de mal à trouver des cavités sur les bâtiments pour nicher. L'ensemble des classes de l'école du Bungert ont pu découvrir cette espèce et participer à la



27 nichoirs à martinets noirs ont été installés

Environnement



préparation des nids pour l'arrivée des martinets avec un bénévole de la LPO.

La Ville de Thann en partenariat avec la LPO, le Lycée du Bâtiment de Cernay, DOMIAL et grâce aux financements du GERPLAN a également installé un hôtel à hirondelles en face de la médiathèque.

La structure a été réalisée par des élèves du Lycée du Bâtiment de Cernay. Le menuisier de la Ville a réalisé le toit en bardeaux (petites planches de bois utilisées en toiture). La LPO a fabriqué les nids et les a fixés.



“

Les services techniques de la Ville ont ensuite assemblé et installé l'ensemble de l'ouvrage. A noter qu'une grande partie du bois utilisé pour ce projet provient de la forêt thannoise.

L'hôtel à hirondelles compte 80 nids qui seront progressivement investis les oiseaux. Ce type d'aménagement participe à la préservation de ces oiseaux qui ont de plus en plus de difficulté à construire des nids résistants face aux sécheresses et à l'imperméabilisation des sols.

Éclairage public

Après une année de pratique de l'extinction nocturne, la Municipalité a pris la décision, comme d'autres communes du territoire, d'augmenter la durée de l'extinction (de 4 h 30 à 6 heures d'extinction).

Cette décision s'inscrit dans les démarches de préservation de la biodiversité et de sobriété énergétique portées par la Ville de Thann. L'éclairage restera toutefois actif lors des grandes manifestations comme la Crémation des 3 sapins.



L'éclairage public est désormais éteint de 23 h à 5 h sur l'ensemble de la ville du lundi au dimanche.



Démocratie Participative

Conseils de quartier

L'appel à volontaires pour participer aux comités de quartier a été lancé au printemps 2022. Depuis ce lancement, deux comités de quartier se sont constitués au Blosen et au Kattenbach.

Le comité du Kattenbach a monté un projet de réaménagement d'un square entre la rue du Kattenbach et la rue du Rangen avec la plantation de nouveaux arbustes et la réalisation d'une grande fresque murale mettant à l'honneur le quartier. Il est prévu des temps d'échanges entre l'artiste qui sera retenu et les habitants pour imaginer collectivement la fresque.

Le comité a organisé le 5 mai dernier une fête de quartier pour présenter son projet aux habitants.

Les membres du comité de quartier du Blosen réfléchissent eux à un projet de réaménagement de l'aire de jeux située avenue de Tonneins. Ils souhaitent associer à leurs projets les jeunes du quartier et ont déjà pu rencontrer des élèves du Lycée Scheurer Kestner. Une fête de quartier a également été organisée au mois de juin.

Pour intégrer un comité de quartier contactez Annabelle FINCK : a.finck@ville-thann.fr

Alfio GIANGIULIO

En Service Civique pour une durée de 6 mois, Alfio effectue sa mission à la Médiathèque en tant que **Médiateur Culturel et Numérique en charge du dispositif Micro-Folie**. Auparavant, Conseiller Séjour à l'Office de Tourisme de Thann, le jeune diplômé en Licence en Histoire vous fera découvrir le Musée Numérique à travers de belles collections culturelles.

Thannois depuis sa naissance, il est passionné d'art, d'histoire et de cuisine.

M'Barek TITAOU

Après une longue expérience de 30 ans chez Peinture Ardizio à Thann, M'Barek rejoint la Ville de Thann en janvier 2023. Il fait valoir ses compétences au sein de l'équipe Technique Municipal en tant que **peintre** et participe à la rénovation des bâtiments de la ville.

Ses premières missions consistaient à rénover plusieurs salles de classes.



Personnel de la ville de Thann



Coralie DAUL

Coralie a débuté ses missions fin avril au sein du Pôle 3C (culture, communication, commerce), à temps partiel, en qualité de **receveuse placière** lors du marché hebdomadaire.

Après une première expérience en Service Civique au Thann FC, où elle s'occupait de la partie administrative et du coaching, la jeune attaquante du club, vient en soutien des différents projets du pôle 3C.



Philippe Chudant

Fort de 25 ans d'expérience dans la direction de différentes collectivités, Philippe Chudant est arrivé fin mai pour occuper la fonction de **Directeur Général des Services** à la Mairie de Thann, suite au départ en retraite de Madame Anne Duchêne. Anciennement DGS à la Mairie de Delle, il a débuté sa carrière en tant que professeur des écoles avant de rejoindre la fonction publique territoriale à la communauté de communes d'Altkirch, puis la Mairie d'Altkirch, ou encore la direction d'un centre d'aide par le travail. Son souhait est d'apporter son dynamisme et donner une impulsion au développement de la Ville. C'est également un grand fan de cinéma et de randonnée.



Anne Duchêne

Après plus de 40 ans de service public dont les sept dernières à Thann, Anne Duchêne a fait valoir ses droits à la retraite au mois d'avril. Bien connue dans le paysage administratif thannois, elle avait notamment débuté sa carrière dans la fonction publique d'état, dont la sous-préfecture de Thann, puis en tant que DGA de la communauté de communes Thann-Cernay avant de rejoindre la Ville de Thann en 2015 en tant que DGS.

La Ville de Thann la remercie pour son investissement et lui souhaite une belle retraite, où elle restera active sans nul doute en effectuant du bénévolat dans une association de la commune d'Uffholtz mais aussi en prenant du bon temps avec ses deux petites filles.

> L'info en +

Un conseiller numérique à la mairie

Un Conseiller Numérique France Services vous accueille tous les vendredis sur rendez-vous à la Mairie de Thann, pour vous accompagner dans l'appropriation des usages numériques quotidiens.

Vous avez besoin d'aide à l'utilisation de l'informatique, d'un accompagnement dans la réalisation de vos démarches en ligne, prenez un rendez-vous avec le Conseiller Numérique au 07 49 54 94 93 ou par mail à kevin.peter@conseiller-numerique.fr

Recrutement agents recenseurs

Dans le cadre des opérations de recensement qui se dérouleront du 18 janvier au 17 février 2024, la commune de Thann recrute des agents recenseurs sous forme de contrat de vacation.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez déposer votre candidature à l'accueil de la mairie ou par mail : contact@ville-thann.fr

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Mme ENGRAND 03 89 38 53 58.

La distri des sacs jaunes et verts

Les 29 et 30 septembre et 06 et 07 octobre 2023 la Ville de Thann organise, en collaboration Syndicat Mixte de Thann Cernay, la distribution semestrielle des sacs de tri et de biodéchets au parking Centre, à côté du magasin Match.

Pour récupérer vos sacs n'oubliez pas votre pièce d'identité ou un justificatif de domicile.

Mairie

Autorisation d'urbanisme

La Ville de Thann rappelle que les modifications de façades telles que la réfection de la toiture, le remplacement des fenêtres et le ravalement de façades sont soumises à autorisation.

De même que les nouvelles constructions qui sont comprises entre 5 m² et 20 m².

Un dossier de déclaration préalable est à constituer et à déposer au service Urbanisme de la Ville.

Au-delà de 20 m², c'est un permis de construire qu'il faut déposer.

Le service Urbanisme est à votre disposition pour tout renseignement.

> urbanisme +

Vous avez une question concernant une déclaration de travaux ou un permis de construire, le service Urbanisme de la Ville de Thann reçoit sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous par téléphone au 03 89 38 53 29 ou par mail : g.arnold@ville-thann.fr

Subvention ravalement de façades

Pour contribuer à l'embellissement et à l'attractivité du centre-ville, une opération de soutien au ravalement des façades du centre-ville de Thann a été initiée par le Conseil Municipal depuis quelques années.

La Ville de Thann participe à hauteur de 50 % du montant total hors taxe des travaux avec une aide plafonnée à 25 € le mètre de façade. L'octroi de cette subvention est conditionné par l'obtention d'une autorisation de travaux et le respect des préconisations de la coloriste-conseil et de l'Architecte des Bâtiments de France, partenaires du projet.

Redevance d'occupation du domaine public

La Ville de Thann a décidé de mettre en place à partir du 1^{er} mars 2023, une tarification sur l'emprise au sol pour travaux sur le domaine public (échafaudages, stationnement, benne...). Le montant sera indiqué sur l'arrêté d'occupation du domaine public qui sera fourni à l'entreprise chargée des travaux. Les tarifs en vigueur sont fixés à :

- 0.60 € le m² par jour la 1^{ère} semaine ;
- 1.00 € le m² par semaine supplémentaire.



Culture Animations

ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LA VILLE DE THANN

Plus d'informations à venir sur ville-thann.fr

À Thann à table

> Médiathèque, Hôtel de Ville, Berges de la Thur le long du Rangen du 03 juin au 03 septembre



2023, marque le 70^{ème} anniversaire de la route des vins D'Alsace dont Thann est la Porte Sud. Afin de célébrer cet événement d'envergure, une grande exposition de photographies est organisée dans toute la ville :

- La Médiathèque de Thann accueille le travail de deux photographes :

- Alain WILLAUME, membre du collectif «TENDANCE FLOUE» depuis 2010 qui a reçu le prix KODAK de la critique photographique et le prix SONY World Photography Award 2011.

- Guillaume CHAUVIN, photographe indépendant travaillant entre autres pour Le Monde, Libération, Greenpeace, La Vie.

- Le chemin du Rangen le long du vignoble et des berges de la Thur invite à se mettre à table au travers d'une exposition par l'artiste Anne TESTUT intitulée « L'Europe à Table » afin de découvrir les coutumes et traditions de nos voisins lors de ce moment convivial.

- Enfin, à l'Hôtel de Ville il sera possible de découvrir les œuvres de l'école de design Condé de Nancy au travers de vitrophanies. Il s'agit d'un événement qui est proposé durant 3 mois mais d'autres temps forts seront également programmés : le 8 juillet avec une journée conviviale autour des 70 ans de la route des Vins sur le chemin du Rangen (conférence, dégustation de vins, différentes animations).

70 ans de la route des Vins

> Terrain des Archers, le samedi 8 juillet

Conférence, dégustation de vins et animations autour du vin.

Fête de la Musique

> Centre-ville et parc Albert 1^{er}, le 21 juin

Cette année la Fête de la Musique sera de nouveau bien animée à Thann avec de nombreux sites éparpillés dans toute la ville. Du Parc Albert 1^{er} à la Place de Lattre sans oublier la Place Joffre ou la scène traditionnelle devant les pompiers, il y en aura pour tous les goûts !

Et nouveauté cette année : il sera possible de remporter deux places pour participer aux Eurockéennes de Belfort le jeudi 29 juin prochain.



Crémation des 3 Sapins

> Centre-ville, le 30 juin

Événement incontournable à Thann, la Crémation des 3 Sapins sera riche en animations ! À partir de 11h et jusque 21h, la Place Saint Thiébaud se transformera en marché médiéval afin de faire découvrir les métiers et coutumes d'antan. Au même moment, il sera possible d'assister au renouvellement du pacte de jumelage dans le cadre du 65^{ème} anniversaire du jumelage entre Thann et Gubbio sur le parvis de la Collégiale.

À midi, c'est le retour de la traditionnelle Pasta Party organisée par le restaurant Le CASEUS (100 Rue de la 1^{ère} Armée) dans le cadre des festivités des 30 ans du CASEUS.

En fin d'après-midi et en début de soirée, la ville s'animera avec les courses pédestres, les buvettes associatives, du théâtre, des concerts et un spectacle de combat d'épées place Joffre.

Les vèpres débiteront à 21h30 suivi du cortège avec la statue processionnelle de Saint-Thiébaud à 22h30 pour ensuite enchaîner avec la mise à feu des sapins à 23h avant de finir en apothéose avec un feu d'artifice tiré depuis l'Engelbourg.



Bal Populaire Italien

> Place Joffre, le 1^{er} juillet 18h30

Dans le cadre du 65^{ème} anniversaire avec la ville de Gubbio et en accord avec la ville de Thann, l'Association Thann Villes Jumelles et Amies (ATVJA) organise en partenariat avec l'Association des Old Blacks de Thann un bal populaire italien.

La soirée sera animée par des musiciens de Gubbio : Fausto & Band et une restauration est prévue. Cette ambiance festive permettra aux visiteurs de goûter à la dolce vita italienne et de passer un beau moment de convivialité.

Bal Tricolore

> Parc Albert 1^{er}, le 13 juillet 19h

Le bal tricolore sera animé par Pascal Mourey avec possibilité de se restaurer sur place. La traditionnelle retraite aux flambeaux sera proposée à tous et sera sur le thème de Marianne, figure symbolique de la République française.

Enfin, un feu d'artifice viendra clôturer en beauté l'événement.



Grand pique-nique des îles

> Parc Albert 1^{er} 16 juillet de 11h à 21h

Organisé par l'Association Des Antilles Guyanaises et Amis (ADAGA), cet événement transportera les participants le temps d'une journée dans une ambiance festive avec des groupes musicaux et des groupes de danse. Restauration et buvette sur place.

ROCK'N'THANN

> Place Joffre 26 août

L'association Warrior's Organisation va faire trembler le sol de la Place Joffre pour une soirée sous le signe du rock'n'roll.

Journées du patrimoine

> Dimanche 17 septembre

« Patrimoine vivant » et « Patrimoine du sport » sont les thèmes pour cette 40^{ème} édition.

La Collégiale, le Musée des Amis de Thann, la Synagogue et autres sites seront ouverts comme habituellement pour cette date. D'autres animations sont à découvrir lors de cette journée !

Défilé de mode des boutiques de Thann et élection Miss Pays de Thann

> Centre-ville 9 septembre

Les commerçants de Thann présenteront leur défilé de mode des tendances automne hiver et éliront Miss Pays de Thann 2023.



LES CEREMONIES PATRIOTIQUES

Célébration de l'Armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale

> 11 novembre 2023 Monument aux Morts et Carré Militaire

LES EXPOSITIONS DANS LE HALL DE L'HÔTEL DE VILLE

> Du 22 au 29 septembre

Exposition dans le cadre des 150 ans du Club Vosgien.

> Du 02 ou 09 octobre

Exposition dans de la Semaine Bleue.

> Du 09 au 23 octobre

Exposition de photos d'animaux dans le cadre du Jour de la Nuit.

> Du 24 novembre au 31 décembre

Exposition d'automates « L'atelier du Père Noël ».

> Novembre

Exposition avec les écoles dans le cadre du 105^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

LES ANIMATIONS JEUNESSE

La Ville de Thann et l'Office des Sports et des Loisirs proposent à nouveau un large programme d'animations à destination des enfants et des jeunes de 3 à 16 ans.

Pour s'inscrire :

1^{ère} étape : inscriptions au 03 89 38 53 48.

2^{ème} étape : paiement au service des sports selon rdv fixé.

(Centre Sportif Fernand Bourger – service des sports – rue de la paix à Thann)

Tableau des animations disponible sur www.ville-thann.fr



LES ANIMATIONS SPORTIVES

Fête du sport

> Samedi 24 juin centre sportif de 14h à 17h30

Le Centre sportif et le stade municipal de Thann vous ouvrent leurs portes pour découvrir la diversité des activités sportives de la commune. Moment d'échanges et de partage autour du sport, la Fête du sport aura lieu le 24 juin dès 14h. L'occasion de s'initier aux sports proposés par les associations thannoises et pourquoi pas s'inscrire à un club.



Gran Fondo New York (GFNY)

> Dimanche 9 juillet

Le Gran Fondo New York s'invite à Thann. Une cyclo sportive ouverte à tous qui aura lieu le dimanche 9 juillet au départ de Thann (place du Bungert). Différentes animations sont également prévues au centre-ville.

Toutes les infos sur <https://grandballon.gfny.com/>



Agenda «Vivre à Thann»

Association pour le Rayonnement des Orgues de la Collégiale de Thann

- **Orgue et Hautbois**
> **Dimanche 24 septembre 2023 à 17h**
Collégiale Saint-Thiébaud

L'organiste Olivier SALANDINI, Orléans après 11 ans à Bourges. Diplômé de Nice, d'Amsterdam et d'Utrecht, enseigne à Clermont-Ferrand.

Et le hautboïste Yves CAUTRÈS, 1^{er} prix à Lyon. 18 ans en Alsace : orchestres de Mulhouse et Strasbourg. Soliste à La Folie.

Enseigne au CRR de Clermont-Ferrand, joue avec le quatuor Volute, l'ensemble instrumental des Volcans, l'orchestre des Dômes et l'orchestre d'Auvergne.

Bach, Krebs, Boëly, Albinoni, Schumann et Mendelssohn.

- **Noël Romantique**
> **Dimanche 10 décembre à 17h**
Collégiale Saint-Thiébaud

Damien SIMON, Organiste titulaire de la cathédrale de Strasbourg.

Ensemble Vocal du Pays de Thann (EVPT) sous la direction de Michèle HUSS.

Karl KEMPTER, Felix MENDELSSOHN-BARTHOLDY, Joseph Gabriel RHEINBERGER, Max REGER à l'orgue : César FRANCK, Gaston Adolphe MÈRKEL, Clément LORET, Alexandre GUILMANT.

Centre Socioculturel du Pays de Thann

- **Objectifs vacances 2023 - L'été en folie**
> **Du 10 au 28 juillet 2023 – du 21 au 29 août 2023**

Animations, sorties, séjours pour les enfants, les adolescents et les familles.

- **Loto familial et intergénérationnel**
> **Vendredi 06 octobre 2023**

Venez en famille défier les chiffres et le hasard ! Une occasion parfaite pour passer du temps en famille et s'amuser tout en ayant la chance de gagner de superbes lots ! Faites vos jeux.

- **Nuit des frissons**
> **Samedi 28 octobre 2023**

Avis à ceux qui aiment jouer à se faire peur, venez fêter Halloween d'une façon festive et originale !



- **Parents, mode d'emploi - le salon des parents des tout-petits aux ados**
> **Samedi 18 et dimanche 19 novembre 2023**

L'événement incontournable pour tous les parents et futurs parents. Venez échanger, partager, vous informer et vous divertir, autour d'ateliers, d'animations et de conférences pour mieux gérer la vie de famille.

- **Bourse aux jouets**
> **Dimanche 03 décembre 2023**



L'occasion de vendre et/ou trouver de bonnes affaires avant les fêtes ! Cette bourse sera dédiée exclusivement aux jeux, jouets, peluches, livres et articles de loisirs pour enfants, en très bon état, pouvant ainsi servir de cadeaux de Noël !

- **Randonnée nocturne de Noël**
> **Samedi 09 décembre 2023**

À la découverte du Noël en Pays Thannois – Passage par le marché de Noël Parcours de 5 et 10 km sur les hauteurs de Thann et des environs.

Toutes les informations relatives aux événements sont à consulter sur le site internet www.cscpaysdethann.fr

- **Journée de l'amitié Caritas**
> **Vendredi 28 juillet 2023 de 15h à 18h au Parc Albert 1^{er}**

L'équipe Caritas de Thann vous convie à une après midi conviviale de au Parc Albert 1^{er} dans le cadre de la fête de l'Amitié. Des bénévoles de l'équipe présenteront leurs activités.

Ce sera surtout un temps de rencontre, de partage et de détente autour de boissons et douceurs offertes, un temps de jeux organisés pour les enfants, voire pour les adultes.

- **La Semaine Bleue**
> **du 2 au 6 octobre 2023**

Programme préparé en étroite collaboration avec le centre socio-culturel.

De nombreux partenaires proposeront une semaine riche en animations.



Office de Tourisme de Thann-Cernay

Boutique de l'Office de Tourisme de Thann-Cernay

Réservez vos visites guidées en ligne et découvrez des produits Made in Alsace
www.tourisme-thann-cernay.fr/boutique/

- De la pierre au verre
> Le jeudi 29 juin - 17h30

Départ de l'Office de Tourisme. Un moment de découverte culturelle et œnologique organisé par l'Office du Tourisme et les domaines Schnebelen.



- A la découverte de l'Engelbourg
> Tous les mardis de juillet / août - 17h

Départ place Modeste Zussy. Une ascension guidée vers « l'œil de la Sorcière », pour découvrir en famille l'histoire du château de Thann.

> Nouveauté :

- Atelier Mandala et Sylvothérapie – Parcours Vitae de Thann / Leimbach
> Les mercredi 12 juillet et 9 août - 10h

Un moment de partage en toute simplicité ! Créez un mandala végétal à partir d'éléments naturels, puis profitez des beautés et bienfaits de la forêt.

- Les Calèches de Thann
> Les mercredis 12 & 19 juillet, 16 & 23 août - 6 départs sur la journée

Départ depuis le Grand Portail de la Collégiale. Confortablement installés dans une calèche, découvrez Thann au pas du cheval, avec votre guide pour vous présenter la ville

- Visite de la Collégiale Saint Thiébaud
> Tous les lundis et vendredi de juillet / août - 17h

Départ depuis le fond de la Collégiale. Les traditionnelles visites de la Collégiale St Thiébaud, pour (re)découvrir l'emblème de Thann !



Médiathèque Thann-Cernay

- La Fabrique du livre jeunesse avec Patrice SEILER

> Du 18 au 22 juillet 2023
Médiathèque Intercommunale - Thann

Auteur illustrateur jeunesse, dessinateur pour la presse, plasticien et scénographe, venez découvrir son travail à travers un atelier de pratique artistique. Atelier le samedi 22 juillet.

- Tomi Ungerer dans tous ses états
> Du 7 octobre au 4 novembre 2023
Médiathèque Intercommunale - Thann

Les artistes des Ateliers d'Art de Vieux-Thann revisitent l'univers de Tomi Ungerer à travers différentes techniques : céramique, sculpture sur bois, verre, calligraphie et aquarelle. Conférence de Thérèse Willer Vendredi 20 octobre à 18h30.

- Jouons avec les livres d'Emilie Vast
> Du 2 décembre au 20 janvier 2024
Médiathèque Intercommunale - Thann

Illustratrice, auteure et plasticienne, Emilie VAST joue avec les lignes pures, la couleur en aplat et le contraste.

Inspirée par les arts graphiques du passé, amoureuse de la nature, elle met en scène plantes et animaux.

Espaces Culturels Thann-Cernay

- Temps Fort d'ouverture de saison

> Dimanche 17 septembre - 14h
Parc Albert 1^{er} - Thann

Comme un aperçu de ce qui vous attend durant la saison culturelle, venez partager avec nous ce temps convivial plongé entre musique, théâtre et cirque. Gratuit
*Repli : salle Relais Culturel.

- Communauté de Communes de Thann-Cernay
> Samedi 16 septembre
Plusieurs lieux sur le territoire

Portes ouvertes. Visitez et découvrez les bâtiments de la CCTC comme vous ne les avez jamais vu en poussant la portes des coulisses des médiathèques, piscines et autre.

Programme et inscription :
<https://cc-thann-cernay.fr/>





Retour en images

sur les événements du 1^{er} semestre

|| Dans le cadre du jumelage, des collégiens de Sigmaringen, sont venus visiter la Ville de Thann.



|| Lors du Marché de printemps, l'ambiance était présente au Relais Culturel malgré la pluie.



|| Les étudiants de 1^{ère} année Bac Pro Hôtellerie Restauration ont offert plus de 110 ballotins de chocolat, provenant d'un artisan local, à l'épicerie sociale.



|| La Ville de Thann reçoit une plaque Via Habsbourg dans le cadre du 700^{ème} anniversaire du mariage de Jeanne de Ferrette



|| Tronox a organisé une remise de dons en faveur de l'épicerie sociale, Le panier du Rangen.



|| Merci aux Thannois pour leur participation à la collecte en faveur des sinistrés du séisme.



|| La revue de référence du monde viti-vinicole Decanter a désigné le vignoble du Rangen, comme l'un des 12 meilleurs vignobles du monde.



|| La Ville de Thann a soutenu les sinistrés des séismes en Turquie et en Syrie en versant un don de 1000 €.



|| Près de 400 personnes ont participé à la Cérémonie des vœux du Maire qui faisant sont grand retour.



Des travaux en régie pour de nouveaux bureaux au CCAS.



Opération Alsace Propre ramassage de déchets au quartier Schuman avec les élèves du collège Walch.

Les élèves du lycée Scheurer-Kestner ont versé un don de 100 euros à l'épicerie solidaire grâce à la vente de gâteaux et boissons.



Les agents du Centre Technique Municipal ont concocté une décoration de Pâques féerique sur la Place Joffre.



L'association Le soleil du Rangen a organisé une opération de ramassage de déchets avec le soutien de la Ville de Thann sur le parking du magasin Match.



L'Hôpital de Thann accueille le Centre Psychothérapeutique de Jour dans de nouveaux locaux entièrement rénovés.



Les jardins se sont invités au marché hebdomadaire le samedi 22 avril.



Le Conseil Municipal de Jeunes a participé à la commémoration de la victoire du 8 mai 1945.



Animations médiévales et spectacle s'inspirant de la légende du dragon Frakhen lors du Festival Châteaux et légendes à l'Engelbourg.



Le Centre Communal d'Action Sociale a distribué du muguet dans les maisons de retraite et à l'établissement St-Joseph.



Tournage d'une scène du film. Salle des ventes avec Léa Drucker et Alex Lutz au parking du Bungert.



Le mot de la majorité

Qui se tourne vers l'avenir ne se tourne pas les pouces.

Les maires qui se sont succédés ont été des **visionnaires** chacun à leur manière. Nous pouvons leur rendre un hommage appuyé.

Modeste Zussy en instaurant la fête emblématique des aînés, Pierre Schielé en construisant le célèbre Relais Culturel, Jean-Pierre Baeumler avec l'extension réussie de l'hôtel de ville et l'installation de la médiathèque dans les locaux de l'Ours Blanc !

Merci à eux de nous avoir laissé cet héritage. Mais ça c'était quand l'argent n'était pas un obstacle, quand l'état se montrait généreux envers ses communes !

Quand une pandémie n'avait pas mis à l'arrêt un pays tout entier, quand le manque d'eau n'interdisait pas tout arrosage. Quand l'énergie était bon marché et les taux d'intérêt acceptables !

Avec des ressources 50% moins élevées qu'en 2014 nous avons dû faire mieux avec beaucoup moins.

Néanmoins, nous sommes fiers de notre bilan à mi-mandat.

L'animation du Marché hebdomadaire le samedi matin en centre-ville en est un exemple concret. L'installation d'une Micro-folie pour apporter la Culture au plus près des habitants L'installation d'une librairie qui montre un commerce dynamique. La venue d'un Institut de Formation en Soins



Infirmier apporte la preuve que Thann est attractive. A l'école du Bungert, nous offrons maintenant aux élèves, aux enseignants et aux associations un accueil sécurisé, dans un cadre agréablement rénové. C'est le bien vivre ensemble.

Nous avons été très **réactif** devant l'urgence Climatique avec l'extinction de l'éclairage public (plébiscité par la population) avec la désimpermeabilisation de plusieurs sites, avec l'installation de noues ; avec la protection des oiseaux.

Mais ces changements **visibles de tous** ne sont que les prémices d'un chantier beaucoup plus vaste qui va transformer Thann pour les 10 ans à venir.

Dans la veine des bâtisseurs qui nous ont précédés le projet « **Petites Villes de demain** » dont la phase opérationnelle va débuter en juillet avec la signature de l'ORT (opération de revitalisation du territoire) va nous permettre de donner un nouveau visage à notre ville.

Citons encore Nicolas Bedos « Oh oui décidément c'était tellement mieux avant. Mais le plus cruel c'est que le fait de regretter hier avec les yeux de maintenant ne nous permet pas d'apprécier tout de suite avec les yeux de demain ».

Se tourner vers l'avenir c'est quand même autre chose que de se lamenter sur un passé révolu ou pire qui n'a existé que dans l'esprit revanchard de quelques frustrés.

Il était une fois ...

C'era una volta...

Es war einmal...

Once upon a time...

Une jolie ville où il faisait bon vivre, dans un cadre agréable et fleuri.

Une jolie ville où le commerce était florissant, les Thannois se connaissaient, ils se retrouvaient, échangeaient, et les enfants jouaient...

Une jolie ville accueillante avec ses restaurants, ses cafés ouverts et ses terrasses...

Une jolie ville animée avec ses belles fêtes tout au long de l'année.

Qu'il était bon de profiter des soirées musicales proposées dans le cadre des

Scènes Estivales, de découvrir le moyen-âge au travers de la Fête Médiévale, de profiter de Soirées à l'Opéra et d'animations festives dans le cadre des Journées du Jumelage, ou encore de danser aux sons des groupes locaux lors de Festif Thann.

Qu'il était agréable, au Marché de Noël, et pendant toute la période de l'Avent, d'admirer ces illuminations à couper le souffle, habiller notre belle Collégiale et les bâtiments alentours, et de profiter de représentations théâtrales de nos troupes locales.

Une jolie ville attractive, qui faisait se déplacer des touristes de tous les pays pour visiter notre joyau rare et exceptionnel,

notre belle Collégiale et déguster quelques produits de notre terroir.

Une jolie ville qui se portait bien, riche de son patrimoine historique, architectural et naturel.

Lorsque l'on parlait d'elle, on disait fièrement « **Chez nous à Thann** ».

Une jolie ville vivante et chaleureuse, tout simplement.

Mais ça, c'était avant !

Nous vous souhaitons un bel été.

**Le Groupe :
Thann, Nouveaux Horizons**



Vous êtes volontaire ? REJOIGNEZ LES SAPEURS-POMPIERS

Justine,
35 ans,
Caporal

Jean-Marc,
51 ans,
Caporal

**Sapeurs
Pompiers
Haut-Rhin**  **Incendie
Secours**

Pourquoi pas vous ?
www.sdis68.fr 

Pour franchir le pas, contacter :





Crémation
des trois
SAPINS

vendredi 30 juin 2023

à Thann

Tout le programme sur www.ville-thann.fr

